

# Vive L'europe

Finis de rire. Les étrangers vont bientôt devoir respecter les limitations de vitesse. Comme tout le monde. Jusqu'à présent, un conducteur trop pressé, épinglé hors de ses frontières, n'était presque jamais poursuivi.

Un texte, élaboré par la Commission européenne, promet d'être ferme. Les conducteurs étrangers flashés en France verront atterrir chez eux, quelques semaines plus tard, un petit billet les obligeant à s'acquitter d'une amende, dans leur langue d'expression. Et un retrait de points (pour les États appliquant le permis à points) ou une annulation de permis sera aussi possible.

d'après ladepeche.fr

Valable aussi pour les français à l'étranger

Mais ce qui est valable pour les touristes européens, spécialistes des grandes vitesses sur les routes des vacances françaises, le sera aussi pour les Français en vadrouille à l'étranger.

« Ce n'est pas une très bonne nouvelle, peste un jeune Allemand résidant à Toulouse depuis plusieurs années. Je ne risquais rien, ici. Sur la rocade (N.D.L.R. : limitée à 90 km/h), je roule en général au-dessus de 150 km/h, parfois plus. »

Un conducteur peut pourtant être sanctionné sur le moment, mais seulement s'il est pris sur le fait par une patrouille mobile. Il doit sur le champ s'acquitter d'une amende. S'il ne veut ou ne peut pas payer la contravention, les gendarmes ou policiers peuvent lui confisquer le véhicule. Mais aucun retrait de point, ni annulation de permis, n'était jusqu'alors possible.

La coopération amènera à une mise en commun des fichiers de chaque État, et permettra ainsi une sanction plus rapide et plus efficace.

Les conducteurs des 27 États de l'UE devront donc se tenir à carreau sur les routes du continent. L'incivilité routière s'est, depuis plusieurs années, particulièrement développée. Bruxelles veut réduire de moitié, d'ici à 2010, le nombre de tués sur les routes.

Près de 40 000 personnes ont perdu la vie sur les routes de l'Union Européenne en 2006, un chiffre en diminution d'un quart sur les cinq dernières années. La France, le Portugal et le Luxembourg sont les meilleurs élèves (réduction de 40 %). En revanche, la Lituanie, la Hongrie, la Bulgarie ou la Roumanie plombent les chiffres européens.